

Une brève histoire des anciens collèges d'Arles

Arles a eu un collège dès le XV^e siècle. Si l'on consulte les minutes de quelques anciens notaires d'Arles on s'aperçoit que notre ville, dès les premières années du XV^e, possédait, à part les écoles primaires (appelées « petites écoles ») des classes supérieures dites *scholae grammaticales et logicales*. Où se trouvait ce collège primitif ? Il est impossible de le situer. Tout ce que l'on sait c'est que cet « hostel de las scolas » était une maison louée en 1447 par la ville à un particulier au prix de 10 florins. En 1489 les consuls achetèrent une maison située sur l'emplacement du théâtre antique « maison sise à Arles paroisse de Saint-Georges, sur la place vulgairement dénommée « des palles de Roland ». Ce sera l'emplacement du collège d'Arles jusqu'à l'arrivée des Jésuites au XVII^e siècle. Le collège avait déjà à cette époque une réelle importance : en 1561 il avait même une classe d'hébreu confiée à Maître Pierre Dupré, juif converti venu de Nîmes.

« Mon père, voyant que ses enfants croissaient en âge, qu'il fallait leur faire apprendre la vertu et les pousser aux bonnes lettres, prit résolution d'habiter à Arles, où il savait y avoir un bon collège, et il y mena toute sa famille » (*Généalogie de MM. Du Laurens*, 1561).

Le 18 octobre 1636 la ville d'Arles confie la direction du Collège aux Jésuites de la maison d'Arles. En 1648 le collège est devenu trop petit et les Jésuites achètent l'ancien hôtel de Laval Castellane : c'est, dans la rue Balze, la partie nord du Museon Arlaten. En 1661 l'église du collège est achevée. En 1738 le collège, de nouveau à l'étroit, s'agrandit : c'est la partie sud du Museon Arlaten que l'on peut voir dans la rue de la République. En 1762 la Société de Jésus est supprimée et les Jésuites expulsés.

Le collège, dirigé par la ville, est en pleine décadence. Ce sont les Consuls qui nomment les régents, c'est-à-dire les professeurs. En 1763 il est confié à Mgr Dulau, archevêque d'Arles. Fermé pendant la Révolution, il ouvre de nouveau ses portes en 1802 : « Lorsque, à la suite de la loi du 11 floréal an X, une école secondaire communale eut été établie à Arles, on affecta à cet établissement le même local qu'occupait l'ancien collège. Cette maison est vaste, mais peu aérée. Les cours de récréation sont un peu étroites. L'église est un monument assez remarquable » (Comte de Villeneuve : *Statistiques des Bouches-du-Rhône*, 1821-1834).

Sous l'Empire le collège végéta. Il ne comptait guère qu'une trentaine d'élèves avant 1810. Réorganisé à cette date et placé sous la dépendance de l'Université, il fut en progrès sous la Restauration eut jusqu'à cent élèves en 1831-1832. En décadence au milieu du XIX^e siècle, il fut dirigé, à partir de 1850, par l'archevêque d'Aix-Arles, auquel l'avait confié la municipalité.

Nous en arrivons à l'année 1896. Ayant achevé le cycle fatidique de ses sept chefs d'oeuvre, Frédéric Mistral rêve d'écrire pour les plus humbles c'est-à-dire pour ceux qui ne savent pas lire, un poème qu'ils pourront comprendre. Il décide de créer un musée. Nous l'appellerions aujourd'hui un musée d'ethnographie. Pour Mistral ce sera « le musée de la vie vivante et de la race d'Arles ». Son premier souci fut le choix d'un local. Il se tourna d'abord vers Avignon, mais la ville des Papes ne réagit pas. C'est alors qu'il pensa à Arles.

Le 17 janvier 1896 paraît dans son journal « l'Aïoli » un article intitulé « Lou Museon Arlaten ». Deux Arlésiens Mestre Eyssette et Honoré Dauphin répondent à son appel. Après avoir visité une demi-douzaine d'immeubles, Mistral découvre un assez vaste local situé au deuxième étage du Tribunal de Commerce. Grâce à quelques amis fidèles, six salles sont aménagées. Les dons affluent.

1904 : Mistral reçoit le Prix Nobel de Littérature et 100 000 francs, somme considérable. Il va pouvoir enfin installer son musée dans un local plus vaste. Il jette son dévolu sur l'ancien palais de Laval-Castellane, rue de la République, qui abritait le Collège. Plusieurs raisons à cela : l'immeuble du collège était en plein centre ville dans une rue très passante. Il était vaste, comportait deux étages autour d'une grande cour centrale. Mais surtout la désaffectation de ce bâtiment en tant que collège était dans l'air. On parlait beaucoup de la construction d'un nouvel établissement d'enseignement secondaire. Déjà, l'année précédente, dans sa séance du 5 septembre 1903, le Conseil Municipal avait approuvé le projet de construction d'une Ecole Primaire Supérieure.

Les choses vont aller très vite. Mistral propose à la municipalité propriétaire des lieux la somme de 50.000 francs pour transformer le collège en Palais du Félibrige. Dans sa séance du 10 décembre 1904, le Conseil Municipal, présidé par Honoré Nicolas, à l'unanimité des 23 conseillers présents :

- 1) décide la désaffectation de l'immeuble du collège et sa mise à la disposition du Comité constitué pour le restaurer.
- 2) met à l'étude la création d'un nouveau collège ou son transfert dans un autre local.

Le Conseil Municipal ne mit jamais à l'étude la création d'un nouveau collège, et ce pour deux raisons. D'une part les finances locales étaient chancelantes, d'autre part la ville avait acheté le 20 mars 1903 l'immeuble des Carmélites, rue d'Alembert, pour la somme de 46 200 francs. Il n'y avait plus qu'à y transférer le collège. Deux années de travaux furent nécessaires. Cependant, avant d'aller plus avant, il convient d'évoquer quelques détails sur ce couvent des Carmélites dont le collège occupe le site.

Le quartier de la Cavalerie (autrefois du Bourg-Neuf), dans la partie nord-ouest de la ville, a de tous temps abrité de nombreuses communautés religieuses. Sans remonter aux Templiers dont le couvent

s'étendait aux portes de la ville, citons rapidement les Ursulines qui, en 1617, s'installèrent au Nord des Arènes, les Petits Augustins qui s'établirent au bord du Rhône en 1640, les religieuses du Refuge ou de Saint Paul qui arrivèrent vers 1654...

La rue d'Alembert qui nous intéresse présentement s'appelait autrefois rue de l'Observance. Ce nom rappelle les Pères de l'Observance, venus de Trinquette, qui s'installent à l'extrémité de la rue vers 1515. La rue prit ensuite le nom de « rue des Récollets » (qu'elle gardera jusqu'en 1901) lorsque les Récollets remplacèrent les Observantins. « L'esprit de lucre des Observantins contrastait singulièrement avec la pauvreté volontaire des Récollets. Aussi ces derniers furent-ils accueillis « avec honneur et joie ». Le bâtiment menaçant ruine, un nouveau monastère fut construit grâce aux libéralités du Maréchal de Villars, gouverneur de Provence. Il fut achevé en 1729. C'était « un des plus magnifiques et des plus vastes de la province » (Laurent Bonnemant : *Communautés II*).

La communauté des Récollets disparut dans la tourmente de la Révolution. Il n'y avait plus alors que cinq religieux. Leurs biens furent évalués à 20 000 livres. En 1799, l'église et le monastère furent vendus à M. Jacquet, d'Arles, qui les revendit la même année à M. Jacquemin, apothicaire. Celui-ci démolit une grande partie du monastère pour récupérer et vendre les tuiles et la charpente. En 1802 Jacquemin fait démolir l'église « sans faire enlever les cendres qui y reposaient ». Le vaste emplacement dégagé va être bientôt occupé. En 1818 les Frères des Ecoles Chrétiennes s'installent dans la partie ouest. En octobre 1825 les Carmélites, après avoir habité quelques temps au « Planet de la Major », s'installent à l'Est, approximativement entre ce que nous appelons toujours la rue des Carmélites et le boulevard Emile Combes. Elles y resteront jusqu'en 1901. C'est pendant la procession qui officialisait cette translation que mourut Isabeleth, de son vrai nom Isabelle Roux, que les marins arlésiens invoquaient avant de prendre la mer.

En 1904, le Conseil Municipal vote le transfert du collège dans un autre local, local qui ne peut être que celui des Carmélites dont la ville est propriétaire. Le premier problème qui se pose est celui des maisons de tolérance situées à proximité. Par une délibération du Conseil Municipal en date du 3 décembre 1904, les maisons de tolérance portant les numéros 1, 5, 12, 14, et 14 bis, situées rue du Bout d'Arles et rue des Glacières sont supprimées. Deuxième difficulté, celle des objets religieux à l'intérieur du bâtiment. Le Conseil Municipal dans sa séance du 18 février 1905 autorise M. le Maire à vendre aux prix de 350 francs « divers matériaux représentant des sujets religieux qui se trouvent dans le couvent ».

Le chantier ouvrit en mars 1905. Les travaux portèrent d'abord sur la démolition de deux corps de bâtiment qui menaçaient ruine (le long de la rue des Carmélites et le long de l'actuel boulevard Emile Combes). L'église fut conservée mais profondément modifiée : un plancher fut construit, la divisant en deux pour installer les salles de classe. Le clocher fut démolit en 1906 et une plate-forme entourée d'un mur crénelé construite à son sommet. Deux galeries du cloître purent être préservées. Des cellules des nonnes, il reste une fenêtre qui mériterait d'être conservée, car elle est très curieuse. Elle se trouve au premier étage de la galerie Est. On la voit très bien de la cour. La petite lucarne découpée dans la fenêtre n'était pas destinée à l'aération mais permettait aux religieuses cloîtrées de jeter un coup d'oeil à l'extérieur, dans le jardin du cloître.

En mars 1907 le Ministre de l'Instruction Publique approuve le « transfèrement du collège ». Les travaux de peinture eurent lieu pendant les grandes vacances. La rentrée, le 1^{er} octobre 1907, se passa dans des conditions à peu près satisfaisantes.

Texte publié par le **Bulletin des Amis du Vieil Arles**.